

Communiqué de presse - 25 mai 2021

Performance d'Abraham Poincheval au collège Gisèle Halimi à Aubervilliers

Dans le cadre du dispositif « 1% artistique » mis en place par le Département de la Seine-Saint-Denis pour développer l'art dans les collèges, les équipes enseignantes et les élèves du collège Gisèle Halimi d'Aubervilliers ont l'honneur de recevoir l'artiste Abraham Poincheval pour une performance exceptionnelle, préparée collectivement lors d'un atelier.

A compter du mardi 25 mai, et jusqu'au 28 mai inclus, l'artiste s'enfermera jour et nuit dans une structure-habitacle installée au milieu de la cour de récréation. Cette sculpture deviendra, à l'issue de la performance, une œuvre d'art pérenne.

« Narcisse et le selfie » : Le regard des autres et le regard sur soi
(Production de l'oeuvre : Agence Pièces Montées)

Pour sa performance au sein du collège Gisèle Halimi, l'artiste Abraham Poincheval a choisi l'adolescence comme point de départ de sa réflexion. A cet âge où tout change, l'artiste entend questionner durant sa semaine de performance et en lien avec les élèves, la place de l'image, du portrait mais aussi leur rapport à eux-mêmes et aux autres.

La sculpture, dont toutes les faces sont en verre sans tain, réfléchira l'image des élèves lorsqu'ils s'en approcheront, leur donnant la possibilité de se mettre en scène et réaliser des selfies. Lors de son isolement, l'artiste, à l'intérieur de la structure, collectionnera et classera les photos transmises progressivement par les collégien.ne.s. Les élèves pourront échanger avec Abraham Poincheval à travers les parois de la sculpture mais également être en contact avec lui grâce à une caméra installée au CDI qui diffusera en temps réel la vie de l'artiste à l'intérieur du monolithe. Une fois la performance terminée, la sculpture endossera sa pleine dimension d'objet artistique.

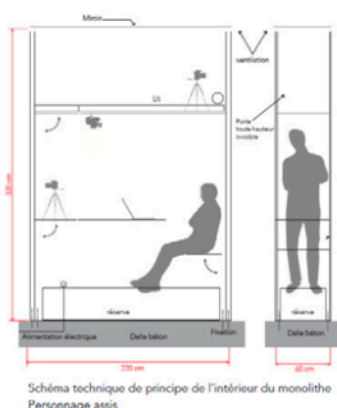
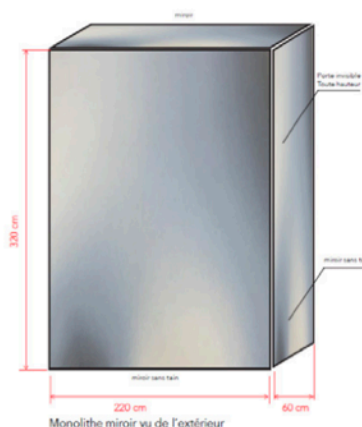


Schéma technique de principe de l'intérieur du monolithe
Personnage assis



Monolithe miroir vu de l'extérieur

Apporter l'art dans les collèges grâce au 1% artistique

Le 1% artistique est une mesure qui consiste à réserver, à l'occasion de la construction, de la réhabilitation ou de l'extension d'un bâtiment public, une somme représentant 1% du coût des travaux, à la commande ou à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art spécialement conçues par des artistes vivant.e.s pour être intégrées au bâtiment ou à ses abords. Le Département de la Seine-Saint-Denis mène une politique volontariste en matière éducative. Il applique systématiquement, à chaque nouvelle construction de collège, le 1% artistique.



Le Département poursuit son action et va même plus loin avec la venue d'Abraham Poincheval au collège Gisèle Halimi d'Aubervilliers, inauguré en 2019. Pour la première fois, une performance accompagnera l'œuvre avant que la sculpture ne devienne pérenne.

Le 1% artistique permet aux adolescents du territoire de se confronter à l'art contemporain au sein même de leur espace quotidien – le collège. A l'heure actuelle, 26 projets ont déjà vu le jour et ont permis à des artistes contemporains de réaliser des oeuvres originales.

[Les projets artistiques sont à retrouver dans le dossier de presse en pièce jointe.](#)

« Je suis très fier et très honoré, avec Meriem Derkaoui, Vice-présidente en charge de la culture, et Emmanuel Constant, Vice-président en charge de l'éducation, de recevoir au collège Gisèle Halimi l'artiste performeur Abraham Poincheval. Sa performance inédite témoigne de l'intérêt et de la réussite, année après année, de notre dispositif « 1% artistique » au sein des collèges. Je tiens également à remercier les équipes pédagogiques du collège Gisèle Halimi qui font un travail formidable pour que les élèves soient sensibilisé.e.s à l'art contemporain, qui plus est dans un contexte sanitaire exceptionnel qui a limité cruellement leurs interactions avec le secteur culturel, pourtant si essentiel. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74